



## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE - LUNDI 28 JUIN 2021 À 12 H PAR VISIOCONFÉRENCE

AVIS est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal qui sera tenue le lundi, 28 juin 2021 à 12 h par visioconférence conformément à l'arrêté numéro 2020-078 du ministre de la Santé et des services sociaux.

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 28 juin 2021
2. Adoption de l'ordre du jour du 28 juin 2021
3. DIVERSES RÉOLUTIONS
  - 3.1 Suivi - Demande à Transports Canada concernant les embarcations à moteur sur la rivière Gatineau entre le barrage Paugan à Low et le barrage des Rapides-Farmer à Chelsea
  - 3.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement numéro 656-21 modifiant le Règlement numéro 562-18 relatif à la gestion contractuelle de la Municipalité de Cantley
4. Période de questions
5. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : [www.cantley.ca](http://www.cantley.ca) sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley, ce 23 juin 2021.

Stéphane Parent  
Directeur général et secrétaire-trésorier

.....

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Stéphane Parent, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley certifie avoir publié l'avis public relativement à la séance extraordinaire qui se tiendra le lundi, 28 juin 2021 à 12 h par visioconférence, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site internet.

Le 23 juin 2021 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 23 juin 2021

Stéphane Parent  
Directeur général et secrétaire-trésorier